

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2011**DELIBERATION N° 2011/11/570****OBJET****Appel d'offres ouvert relatif aux prestations d'abattage et d'essouchement d'arbres : Autorisation au Député-Maire de signer le marché public.**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics et notamment les articles 33, 40, 52, 53-I à III, 56, 57 à 59 et 77,

CONSIDERANT que la Commune a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert relative aux prestations d'abattage et d'essouchement d'arbres,

CONSIDERANT que ce nouveau marché, à bons de commande, sans minimum et sans maximum, sera conclu pour une période d'un an renouvelable deux fois sans que la durée totale n'excède trois ans,

CONSIDERANT que le montant estimé des commandes susceptibles d'être passées pendant la durée totale du marché s'élève à 90 000 euros HT,

CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence a été adressé, pour insertion, le 10 août 2011 et publié le 13 août 2011 au JOUE et au BOAMP, ainsi que sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics,

CONSIDERANT que la date limite de réception des offres a été fixée au 5 octobre 2011 à 16 heures et sept plis ont été réceptionnés dans les délais impartis,

CONSIDERANT que, lors de sa séance du 13 octobre 2011, la Commission d'Appel d'Offres a procédé à la validation des candidatures et à l'enregistrement des offres ; ladite Commission a déclaré six offres recevables sur un total de sept offres et les a confiées aux Services Techniques pour analyse,

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 8 novembre 2011 afin de procéder au choix du titulaire et, qu'au regard du rapport d'analyse des offres, ladite Commission s'est prononcée, l'unanimité, pour attribuer ce marché à la Société ARBRES & PAYSAGES SARL,

Après en avoir délibéré,

VU l'avis des Commissions Travaux, Urbanisme, Environnement et Développement Economique ainsi que Finances et Affaires Générales,

A l'unanimité,

PREND ACTE du choix de la Commission d'Appel d'Offres,

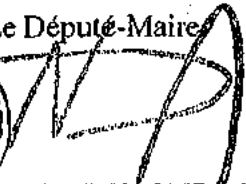
AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer le marché public relatif aux prestations d'abattage et d'essouchement d'arbres et tous les documents y afférents avec la Société ARBRES & PAYSAGES SARL sise 20/22 rue du Marquis de Raies - Courcouronnes le Canal 91023 EVRY CEDEX,

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire




Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le
et de la publication le

Le Maire,

